

La Clé de Saint Georges

Journal d'utilité hautevilloise

Septembre 2017 n° 39

Site internet : www.saintgeorgeshauteville.fr

Agenda

▪ Ludobus :

Prêt de jeux gratuits, sur la place du village de 8 h 45 à 10 h. Jeudis 14/09, 5/10, 26/10, 16/11, 7/12.

▪ Sou des Ecoles :

15 septembre (20 h 30) : Assemblée Générale à la Mairie

21 octobre : Repas dansant à la salle des Fêtes sur inscription. RV à 20 h. Tél : 06 15 94 15 52

▪ APPIC :

16 et 17 septembre : journées du patrimoine : Ouverture de la chapelle (Samedi : 15h/19h, Dimanche : 9h/12h, 15h/19h)

29 octobre : Thé dansant à la salle des Fêtes à partir de 14 h.

▪ Jeunesse et Loisirs :

12 septembre : démarrage des activités hebdomadaires

Renseignements : 04 77 76 68 70

8 octobre : Marche La Hautevilloise départ de l'école à partir de 7 h 30.

▪ Comité des Fêtes :

17 septembre : Vide Grenier au centre bourg (6h/18h) - 2€ le m linéaire - Rens : 06 60 66 64 36

▪ Solidarité St Georges :

6 octobre : Soirée Chorales à l'église à 20 h au bénéfice du Téléthon

27 octobre : Soirée chansons françaises à 20 h, salle des Fêtes au bénéfice du Père Noël du Lundi

▪ Oiseau-Lire (bibliothèque) :

20 octobre à 8 h 30 : Animation Bébés-lecteurs à la bibliothèque (enfants de 9 mois à 3 ans accompagnés)

▪ St Vincent :

28 octobre : Repas dansant (choucroute) 12h - salle des Fêtes. Sur inscription : 04 77 76 00 45



Infos municipales

Ecole (7 classes, 159 élèves) : La rentrée s'est effectuée dans de bonnes conditions. Pas de changement de rythmes scolaires : le Conseil

Municipal et le Conseil d'Ecole ont décidé à l'unanimité de maintenir la semaine de 4 jours et demi. Cette année 2017/2018 sera une année de réflexion pour la prochaine rentrée.

Les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) ont lieu les vendredis après-midi. Activités manuelles, artistiques et sportives sont proposées.



Travaux d'été à l'école :

Le traçage au sol d'un circuit routier a été réalisé sous le préau. Nos jeunes hautevillois pourront apprendre à respecter le code de la route...

Enquête sur le devenir des BATIMENTS COMMUNAUX (feuille jointe au Bulletin Municipal de juillet 2017)

64 réponses sont parvenues à la mairie. Il est encore temps de se prononcer **jusqu'à fin septembre**. Si vous avez égaré votre feuille, d'autres sont disponibles en Mairie ou sur le site de la commune : saintgeorgeshauteville
Quelques précisions concernant l'article du 19 août paru dans le Progrès

En 2013, 140 000 euros n'ont pas été investis dans des travaux sur le bâtiment communal situé au centre bourg mais dans l'acquisition du grand entrepôt et du commerce attenant.

- **Commerce** : Mme Odile POMMIER est propriétaire du fonds de commerce. Elle a signé un bail avec la mairie pour la location du local et n'est pas rémunérée par la municipalité. A signaler que la mairie est aussi propriétaire de l'appartement situé au-dessus de la salle Chamussy.

Travaux rue Centrale :

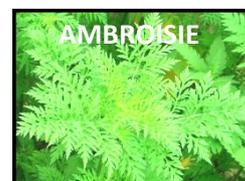
Les travaux s'achèvent. Il ne reste plus que le marquage au sol et la signalisation à terminer. La Municipalité remercie les riverains et les hautevillois pour leur compréhension lors de la réalisation de ces travaux.

Journées de l'environnement « Nettoyons notre village » :

Comme tous les ans, la municipalité fait appel à la citoyenneté des hautevilloises et hautevillois le **SAMEDI 14 OCTOBRE de 9h à 12h** pour nettoyer les abords des rues et routes de notre village. **N'hésitez pas à venir nous rejoindre. RV à l'école sous le préau.** Munissez-vous d'un gilet fluo, de gants, d'un seau.

Vendredi 13 octobre, ce sont les élèves de l'école qui participeront au nettoyage du bourg.

RAPPEL : Chaque propriétaire de terrains est tenu d'arracher l'**AMBROISIE**, plante très allergisante.



Rendez-vous Municipaux :

• Ma commune, ma santé :

Jeudi 21 septembre de 9h à 12h :

permanence sur RV à la Mairie.

• Conseils Municipaux :

Mardis 3/10, 7/11, 5/12 à 20 h à la Mairie.

• Récompenses concours de fleurissement :

Vendredi 13 octobre à 18 h 30 à la Mairie.

• Cérémonie au Monument aux Morts :

11 novembre.

• Soirée Jeux de société (Commission Animation) : Vendredis 3/11, 1/12, 5/01

Rappel : un recensement de la population

aura lieu du 18 janvier au 17 février 2018



Comme tous les ans, deux équipes municipales ont participé au concours de pétanque des élus à Boën. Les résultats ont été moyens malgré la bonne volonté des joueurs...



PONEY CLUB de MONTSUPT

Dimanche 17 septembre de 14 h à 17 h :

Journée porte ouverte : Baptêmes poneys, voltige, démonstration d'équitation éthologique, visite du club, atelier pansage.

TWIRLING BATON

Inscriptions : Mercredi 13 septembre de 14h à 15 h 30 à la salle des Fêtes.

Les enfants de plus de 6 ans pourront découvrir ce sport sur place.

Rens : 06 12 28 06 69 (Nadège BERGER)



Petites annonces

▪ **Carnet Bleu :**

Odile et Yves BETIN sont heureux de vous annoncer l'arrivée de

leur petit-fils, **JAMES**, fils de Luc et Mee-Mee, né le 21 août à Amsterdam.

• **4L TROPHY :** Dons de fournitures (voir Bulletin Municipal n°18 de juillet 2017).



Alain MILLET, président du Club de Foot depuis 26 ans a décidé de passer la main

Vendredi 1er septembre, la Municipalité a tenu à remercier Alain pour toutes ces années d'engagement associatif.

Petit historique : Le club a été créé en 1971, c'est Louis DUMAS qui en a assuré la présidence de 1971 à 1991 soit 20 ans puis c'est Alain MILLET qui a pris la suite.

Les rencontres ont eu lieu dans différents endroits de la commune : au tout début sur un petit terrain sous L'Enclos puis aux Salles et enfin sur le stade actuel en 1977.

Alain MILLET était licencié comme joueur dans le club mais il a aussi entraîné les jeunes et les seniors.

Durant toutes ces années, il s'est occupé des licences, de la gestion des bâtiments attenant au stade, de la buvette...

Il a aussi assuré l'entretien du stade : arrosage, tonte, réparations de tous ordres... Il fait aussi partie de l'association des présidents de Club de Foot de la Loire et en assure la trésorerie.

Une carrière vraiment bien remplie au service des licenciés mais également très impliqué au service de la collectivité avec toutes ces années de bénévolat.

Un grand merci à Alain mais aussi à son épouse qui l'a toujours secondé dans toutes ces tâches.

L'assemblée présente (famille, élus, présidents d'associations, footballeurs) le remercie chaleureusement et lui souhaite de pouvoir enfin profiter de toute sa petite famille.

Une plaque gravée a été offerte à Alain et une plante à son épouse.

C'est Myriam MILLET qui a pris le relais de la présidence.

Toutes les bouteilles de lait en plastique blanc ne sont pas recyclables !!!

Comment les reconnaître :

Si en retournant la bouteille, vous voyez le chiffre 2 ou la mention HDPE ou PEHD, la bouteille est recyclable. Il s'agit d'un plastique un peu rugueux.

S'il n'existe aucune mention ou le chiffre 1, la bouteille n'est pas recyclable. Il s'agit d'un plastique lisse, fin et brillant.

Boycottez ces emballages qui encombreront les centres de tri. Cela a un coût pour la société et pollue nos poubelles.

Le comble : certaines bouteilles de lait BIO sont vendues dans des bouteilles non recyclables !



Pour faire paraître un article dans la Tribune-le Progrès, contacter Me VILVERT (04 77 76 62 80), dans le Paysan de la Loire, Arlette DELHEUR (04 77 76 07 20) ou arlette.delheur@orange.fr. Prochaine parution de la Clé en novembre.